

### Ville de Pontivy

## Extrait du registre des délibérations

## Rue du Poitou – Cession à Madame Nicole Madec-Cousin d'une partie de l'espace vert situé entre les parcelles cadastrées AK 259 et AK 260

DEL-2017-040

Numéro de la délibération : 2017/040

Nomenclature ACTES: Domaine et patrimoine, autres actes de gestion du domaine

public

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 15/05/2017

Date de convocation du conseil : 09/05/2017

Date d'affichage de la convocation : 09/05/2017

Début de la séance du conseil : 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents: M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

**Étaient représentés :** M. Laurent BAIRIOT par Mme Claudine RAULT, Mme Emmanuelle LE BRIGAND par M. Eddy RENAULT.

Était absente: Mme Stéphanie GUÉGAN.

# Rue du Poitou – Cession à Madame Nicole Madec-Cousin d'une partie de l'espace vert situé entre les parcelles cadastrées AK 259 et AK 260

## Rapport de François-Denis MOUHAOU

Par délibération du 29 juin 2015, le Conseil municipal a approuvé le déclassement du domaine public de l'espace vert situé rue du Poitou, entre les parcelles cadastrées AK 259 et AK 260, en vue de sa cession.

Par délibération du 28 septembre 2015, le conseil municipal a approuvé la cession à l'une des riveraines de la majeure partie de cet espace vert, moyennant le prix de 30 €/m².

Conformément au document d'arpentage ci joint, il reste 7 m², faisant l'objet de la présente cession au bénéfice de l'autre riveraine, Mme Nicole Madec-Cousin, domiciliée 16, rue du Poitou.

#### **Nous vous proposons:**

- d'approuver cette cession de 7 m² à Madame Nicole Madec-Cousin moyennant le prix de 30 €/m², plus les frais à la charge de l'acquéreur,
- d'autoriser la Maire à signer l'acte à intervenir et toutes les pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 16 mai 2017

LA MAIRE Christine LE STRAT

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LA MAIRE Christine LE STRAT

#### **POUVOIR** Maire Je soussigné , Moneieur , Madame : ...LC. Ponhuy demeurant : Maile 56 300 information propriétaire acquéreur (1) des parcelles cadastrées : AK-DP Décret n° 55-22 du 04 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière « tout acte ou décision judiciaire sujet à la publicité foncière dans un bureau des hypothèques, doit indiquer, pour chacun des immeubles qu'il concerne, la nature, la situation, la contenance, la désignation cadastrale (section, numéro de plan, Article 7 David OVAERT – Géomètre expert n° ordre 05681 147 rue Nationale BP 50140 § 56304 PONTIVY Cedex confie à : Décret n° 55-471 du 30 avril 1955 relatif à la rénovation et à la conservation du cadastre « tout changement de limite de propriété notamment par suite de division, loissement, partage, doit être constaté par un Article 25 (partie) Article 25 (partie) Article 26 Article 27 Article 27 Article 27 Article 27 Article 28 Article 28 Article 28 Article 28 Article 29 Article 29 Article 29 Article 29 Article 20 Arti Tel: 02 97 79 29 23 | email: bureau.geometre@cogeo.fr l'exécution du document d'arpentage de division des parcelles désignées ci-dessus qu'il peut effectuer selon l'une des méthodes suivantes (2) : nouveaux îlots de propriété « l'établissement des documents portant modification du parcellaire cadastral relève de personnes agréées par l'Administration, dont la liste est consultable dans les bureaux du Cadastre. L'Amété du 22 décembre 1992 relatif à l'information des consommateurs sur les prix des prestations topographiques dispose que préalablement à l'exécution des travaux, le profressionnel remet un <u>devis</u> au consommateur, <u>disinquant de manifer très apparente les prestations exigées par une administration</u> ou par une collectivité publique des autres prestations effectuées au gré des clients (bornage, ampentage, etc.). Cette obligation s'applique également à la note d'honoraires. L'Arrêté précise aussi l'obligation d'affichage du prix des prestations. 🗖 d'après les indications que les propriétaires lui ont fournies au bureau (limitée aux esquisses) en conformité d'un piquetage effectué sur le terrain d'après un plan d'arpentage ou de bornage qu'il a lui-même réalisé REUNIONS DE PARCELLES - Elles interviennent à la demande ou avec l'accord des propriétaires. Les parcelles à regrouper doivent appartenir au même propriétaire, être contigués et présenter la même situation au regard du fichier immobilier (parcelles toutes non publiées ou toutes publiées à la Conservation des hypothèques et, en principe, non grevées de droits différents) et lui donne pouvoir pour accomplir toutes démarches administratives relatives à cette formalité. Fait à: le: DIVISIONS DE PARCELLES - Elles sont opérées à la demande des propriétaires APPLICATION D'UN PROCES-VERBAL D'ARPENTAGE OU DE BORNAGE - Elle est effectuée à la demande des propriétaires. Elle a pour effet de mettre en concordance la contenance cadastrale avec la contenance arpentée dès lors que cette opération peut être effectuée sans remettre en cause les limites figurées au plan cadastral. En cas de bomage et sous la même condition, elle provoque la représentation des bornes au plan cadastral (signe conventionnel). (1) barrer la mention inutile (2) cocher la case correspondante Signature: APERIS DI PIN ES - Nº UN 256 8 25 Rue 258 de 5 polton Vole communate nº767 259 1.572.3 7ca MADEC Consorts 19,10 b 3a88ca 000 Mme PETITCORPS 18.59 260 118 261 18 144 20 143 5 145

